



**64^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL
DE PÉTANQUE
ET JEU PROVENÇAL**



**Le 8 décembre 2018
Salle des fêtes
Route de Castres
81700 PUYLAURENS**

APPEL DES SOCIÉTÉS. VÉRIFICATION DES POUVOIRS

- ▶ Vote des modifications des statuts du comité
- ▶ Allocution de Monsieur Marc FABRE Président du Comité Départemental
- ▶ Présentation des personnalités à la tribune
- ▶ Le mot du Président de la Boule Puylaurençaise
- ▶ Présentation des excusés
- ▶ Minute de silence
- ▶ Approbation du Procès-Verbal du congrès de Carmaux 2017
- ▶ Rapport moral présenté par Monsieur Joseph MARTINEZ Secrétaire Général du Comité Départemental. vote
- ▶ Rapport financier présenté par Monsieur Pierre BALESTER Trésorier du Comité
- ▶ Rapport des vérificateurs aux comptes .Vote
- ▶ Rapports des commissions : discipline ; féminine ; arbitres ; jeunes

ENTRACTE

- ▶ Licences – mutations – championnats départementaux présentés par Joseph MARTINEZ
- ▶ Présentation du budget prévisionnel 2019 par Pierre BALESTER
- ▶ Concours Nationaux – Grand Prix – Coupe de France – Coupe du Tarn – championnats par équipe de clubs :
Féminin ; Vétérans ; Séniors présentés par Joseph Martinez
- ▶ Décisions du Comité
- ▶ Vœux des sociétés – Questions diverses
- ▶ Remise des diplômes
- ▶ Récompenses

Nous sommes tous heureux d'offrir cette journée à Jean-François.

Merci également à tous les présidents, trésoriers, secrétaires, délégués, arbitres, bénévoles, qui donnez de votre temps pour que notre passion évolue et pour que la « pétanque avance ».

La pétanque est un sport qui permet : la mixité sociale, culturelle, intergénérationnelle, où les enfants, les femmes, les hommes peuvent s'affronter à armes égales sur le terrain.

On sait tous, qu'il est difficile de trouver la relève pour nous remplacer, mais il faut continuer à se battre pour nos clubs, et je suis persuadé qu'un jour nos remplaçants arriveront naturellement, parce qu'ils s'apercevront que la vie d'un club de pétanque est important pour une ville ou un village.

Lorsque je vois mes licenciés venir jeter les boules, je vois les sourires, la bonne humeur, les plaisanteries, ils oublient un instant les soucis et je me dis que l'on a réussi notre mission. .

Les aides financières sont de plus en plus serrées, mais nous nous battons malgré tout pour organiser le grand prix chaque année, qui est notre fierté. Nous accueillons des joueurs de toute la France et même d'outre-manche, et cela fait vivre nos petits commerces et anime notre village.

Notre récompense est toute simple : c'est juste un merci.
Continuons à nous battre pour que notre belle pétanque perdure et qu'elle devienne un sport reconnu.

Bon congrès, merci à vous tous.

Monsieur Marc FABRE reprend la parole :

Je suis quand même surpris que malgré notre invitation les différentes instances dirigeantes de la région, du département et de l'état ne puissent se libérer afin d'honorer notre congrès. Nous représentons quand même 4400 licenciés environ dans notre département ce qui est en aucun cas négligeable.

Après vérification des feuilles de présence, le quorum étant atteint avec 78 sociétés présentes sur 98, je déclare ouvert le 64^{ème} congrès Départemental de Pétanque et Jeu Provençal du Tarn.

Je voudrais remercier Mme Patricia ROSENTHAL Maire de la ville de PUYLAURENS qui nous reçoit aujourd'hui dans sa commune qui est un symbole de pétanque depuis de nombreuses années. (le grand prix de Puylaurens maintenant Trophée Jean François CHAFFRET est chaque année une priorité des joueurs de notre région)

Mes pensées vont tout naturellement à ceux qui durant l'année écoulée ont été douloureusement éprouvés, et à ceux qui malheureusement nous ont quittés, en particulier cette année la disparition de M Michel DEBOIS président de la FFPJP et tout récemment le président de la société de CUQ TOULZA, M Jacques MAUREL.

Minute de silence

Approbation du congrès de CARMAUX.

Le 63^{ème} congrès de CARMAUX le 19 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

CONGRÈS DE PUYLAURENS 2018

Je voudrais tout d'abord souligner que ce congrès se déroule dans le fief de notre Président d'honneur et ancien Président du comité départemental Jean François CHAFFRET à qui j'ai succédé.

Mesdames et Messieurs les Présidents, je souhaite répondre à vos demandes et développer ensemble notre sport dans le département.

Nous voici déjà arrivés à la fin de la 2^{ème} année du mandat de 4 ans que vous avez confié à notre comité au congrès de MAZAMET en 2016.

Je voudrais remercier tous les membres de ce comité pour leur collaboration et leur investissement dans le fonctionnement du dit comité.

En tant que président je veux donner quelques mentions spécifiques :

- Notre secrétaire Joseph MARTINEZ pour l'immense travail qu'il réalise chaque année.
- Notre trésorier Pierre BALESTER qui fait un travail remarquable avec le suivi de toute la comptabilité et aussi la mise en place des différentes demandes de subventions qui sont malheureusement de plus en plus difficiles à obtenir.
- Les responsables de secteur, car eux aussi doivent s'acquitter d'un lourd travail tout au long d'une saison.
- Les responsables des différentes commissions qui doivent gérer et organiser les diverses tâches leur incombant.
- Sans oublier tous les délégués qui participent à la vie de notre comité en s'impliquant dans de nombreuses fonctions.

- Je veux également saluer le corps arbitral qui tout au long de la saison est très sollicité dans les différentes manifestations sportives. Il est vrai que nous manquons d'arbitres afin de couvrir toutes les manifestations. Si certains ou certaines se sentent concernés une formation leur sera offerte pour l'obtention du diplôme.

- Suite à la démission de Mme Ludivine GUILBERT pour raisons professionnelles, nous avons lancé un appel à candidature au niveau de chaque société afin de pallier à son remplacement. Je suis désagréablement surpris qu'à l'heure actuelle il n'y est aucune candidature. Il est vrai que les membres du comité sont tous bénévoles. Je ne veux pas croire que les féminines se désintéressent de notre sport dans le département.

Faute de candidature un nouvel appel sera lancé au prochain congrès.

Par ailleurs, je voudrais que vous vous prononciez sur une éventuelle modification de l'article 12 de nos statuts, ayant trait au mode de désignation de l'instance dirigeante du Comité Départemental. (Vote à main levée choisi par l'assistance). Je prends acte que l'assemblée se détermine pour le maintien d'un scrutin secret uninominal. Nos statuts restent donc inchangés.

Avant d'évoquer l'année 2019, je retracerai tout d'abord les grandes lignes de l'année 2018.

Pour ne pas empiéter sur les comptes rendus des différents rapporteurs des commissions qui vont se succéder par la suite, je mettrai en évidence les points positifs et négatifs, qui caractérisent à mon sens cette année.

- **Secrétariat** : Pour des raisons personnelles Mme Cathy RIVIERE a souhaité rompre son contrat à compter du 31 Janvier 2018. Depuis cette date nous avons engagé Mme Chantal SIMON qui a pris ses fonctions au mois de janvier. Je voudrais la remercier pour son adaptation rapide à ce nouvel emploi, pour son engagement et pour ses compétences qu'elle met à la disposition du Comité. Merci Chantal qui est présente parmi nous.

- **Calendrier** : La fédération a enfin instauré un calendrier commun pour tous les départements et toutes les régions. De ce fait nous sommes tenus de nous y tenir aussi bien pour les rencontres Départementales que Régionales.

- **Situation des licences** : Pour cette année 2018 nous constatons, une légère augmentation de 17 licences. Je m'adresse aux présidents de club pour qu'ils fassent la promotion de notre sport, surtout au niveau des jeunes sachant que le comité départemental aide les sociétés qui font un effort pour la formation et les compétitions des jeunes.

- **S'agissant des finances** : Le compte de résultats fait apparaître un déficit € notre trésorier Pierre BALESTER qui fait toujours un travail remarquable vous retracera en détail la gestion de l'année 2018.

Je vous rappelle que pour les différents paiements au Comité Départemental :

- ✓ La mise en place d'un paiement global et différé des engagements aux championnats paraît satisfaire les clubs.

Je vous demande de respecter le délai pour le paiement, et à le transmettre aux responsables des secteurs 2(Gaillac – Graulhet) et 3 (Castres – Mazamet), et à la permanence du comité pour le secteur 1 (Albi –Carmaux).

- Au niveau sportif :

Quelques bons résultats à souligner :

- ✓ En tête à tête féminin la place quart de finaliste du Championnat de France de Laetitia BOUSQUET de la boule d'or Gaillac qui échoue contre la finaliste de l'épreuve.
- ✓ En Doublette Masculin Benoit FAURE et Cédric FONTANA du Parc Albi sont champions de Ligue à Montauban.
- ✓ LA BOULE D'OR GAILLAC a participé à la phase finale du Championnat National des Clubs 1ère Division à St Pierre les Elboeuf, terminant à la 3^{ème} place.
- ✓ LE PARC ALBI a effectué une très bonne prestation en Championnat National des Clubs 3ème Division et se maintient.
- ✓ En féminines : victoire en CRCF (championnat régional de club féminin) de l'équipe de la Pétanque Sportive Labruguiéroise qui accède donc à la CNC championnat Féminin.

- Compétitions :

Confirmation de la bonne santé des compétitions inter clubs, (coupe de France, coupe du Tarn, Championnat des clubs) pour les séniors, les féminines et les vétérans.

La commission de pilotage n'a pas eu à traiter des faits d'anti sportivité sur certaines rencontres, dans l'ensemble ces compétitions restent conviviales. Je demande encore un fois à tous les responsables d'équipes de jouer le jeu et de respecter l'esprit compétitif et sportif de ces rencontres.

Le comité vous a transféré les dernières directives fédérales en ce qui concerne la participation aux différentes compétitions officielles. Il est vrai qu'il y a toujours un certain laxisme dans la participation aux différents championnats au niveau des tenues vestimentaires. Certains clubs font les efforts nécessaires et ne comprennent pas et je les rejoins, que d'autres ne s'en préoccupent pas.

J'insiste et je demande donc aux présidents des clubs (c'est leur rôle) d'expliquer à leurs joueurs qu'ils doivent différencier la pétanque loisir des compétitions fédérales à savoir, (Championnats Départementaux, Régionaux, Nationaux, Coupes et Championnats des clubs). S'ils s'engagent pour un championnat, quel qu'il soit, ils s'engagent également à respecter les règles du jeu.

Le règlement Fédéral que vous avez reçu est très explicite et il ne peut y avoir aucune ambiguïté.

Pour la saison 2019 nous devons être stricts et vigilants par rapport aux différents règlements.

La commission Territoriale maintient le concours FÉMINA qui a encore eu un beau succès cette année. Nous aurons une étape au boulodrome d'ALBI le 17 février 2019 et la finale de cette compétition aura lieu dans le département des Hautes Pyrénées.

- **Fédération** : Suite au décès du Président M Michel DEBOIS, il y aura une nouvelle élection en vue de son remplacement au congrès de Troyes le 11 janvier 2019. Pour l'instant nous ne connaissons pas les différents candidats éligibles aux différents postes.

- **Région Occitanie** :

Suite au mariage forcé entre la Ligue Midi Pyrénées et la Ligue Languedoc Roussillon, la région Occitanie a vu le jour courant 2016 malgré de nombreuses disparités entre les 2 Ligues. Le démarrage fut lent et laborieux, mais les différents représentants ont quand même réussi à esquisser un certain nombre de choses en particulier le CRC Occitanie. Courant 2018 le président élu et quelques membres (3 en l'occurrence) nous ont fait part de leur démission une semaine avant l'assemblée Générale. Heureusement, la majorité restante a immédiatement réagi et mis en place un bureau par intérim de manière à traiter les affaires courantes. Il ne faut pas perdre de vue que le championnat Région Occitanie débute cette année 2019. Lors de l'assemblée Générale 2018 qui aura lieu le 26 janvier 2019 il sera procédé au remplacement des démissionnaires et à l'élection d'un nouveau bureau.

- **Boulodrome** :

Lors du congrès de CARMAUX j'avais annoncé l'aménagement de terrains extérieurs ce qui a été concrétisé cette année 2018.

De plus plusieurs sociétés du secteur l'ont utilisé pour des rencontres de coupe ou de championnats de clubs.

La commission territoriale M.P nous a encore confié l'organisation des finales 2018 du CRC open et féminin.

J'en profite pour remercier la Pétanque Sportive Labruguiéroise, son président et tous ses bénévoles qui se sont régulièrement investis afin d'assurer le bon déroulement des compétitions en accord avec le comité départemental.

Avant d'en terminer avec ce bilan, en tant que Président départemental, je tiens à souligner les très bonnes relations entretenues par le Comité Départemental avec le Département. Par ailleurs, la convention signée avec ce dernier a été reconduite. L'attention que le Département porte à notre sport mérite nos remerciements.

De la même manière, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations nous apporte une aide financière qui nous est précieuse. Egalement le CDOS qui soutient et informe tous les Comités sportifs.

Sans oublier le Crédit Agricole qui nous a apporté son soutien dans le financement des travaux réalisés sur notre boulodrome départemental.

Enfin pour terminer, je renouvelle également tous mes remerciements à l'ensemble des membres du comité, à notre secrétaire administrative, ainsi qu'à vous Mesdames et Messieurs qui travaillez dans vos clubs pour promouvoir l'essor de la pétanque et du jeu Provençal. Remerciements particuliers aux bénévoles qui s'investissent dans les différentes manifestations et qui travaillent dans l'ombre.

Mesdames et Messieurs je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

RAPPORT MORAL 2018

Bienvenue à toutes et tous à Puylaurens pour ce 64^e congrès départemental.

Je remercie la municipalité de Puylaurens ainsi que le président du club local Stéphane Estival et son équipe de bénévoles pour leur investissement dans cette organisation afin que nos travaux se déroulent dans de bonnes conditions.

Merci aussi à vous toutes et tous pour votre présence aujourd'hui à cette assemblée générale.

Un congrès est toujours un moment important de la pétanque départementale.

Avant de passer aux différents bilans, palmarès et autres résultats de la saison écoulée je voudrais revenir sur la transformation de la pétanque survenue en 2004. Depuis 14 ans la pétanque est devenue un sport de haut niveau sans que votre quotidien n'en soit transformé et pourtant la pétanque que nous connaissions s'en trouve profondément bouleversée.

En effet les clubs associatifs deviennent et deviendront de plus en plus des clubs sportifs avec une autre réglementation celle du code du sport et du code de santé publique.

A l'heure de la médiatisation de notre sport (plus de 100 heures de retransmission télé autour des grands événements fédéraux et autre, ce qui nous place juste derrière le foot et le tour de France), à l'heure des réseaux sociaux, d'internet et de la possible participation de la pétanque aux jeux olympiques (à ce sujet nous savons que seront proposés au CIO, le tête à tête féminin et masculin ainsi que le doublette mixte) l'image de la pétanque doit être irréprochable.

Des changements importants sont prévus pour 2019 avec un calendrier unique sur le territoire national (tous les championnats départementaux débuteront le 6 avril et tous les championnats départementaux et régionaux se dérouleront sous la même forme et aux mêmes dates partout en France).

La nouvelle réglementation des tenues vestimentaires dont vous avez reçu le tableau il y a quelques semaines.

Il est vrai que pour quelques pétanqueurs gaulois réfractaires aux réformes et ancrés dans les pratiques ancestrales de la pétanque méridionales ou pagnolesque, la transition pourra être difficile au début, aussi je compte sur vous, présidentes, présidents et dirigeants de club pour bien faire passer le message à vos licenciés avant le début des championnats. Dans cette société de zapping on peut s'apercevoir que beaucoup de fédérations sportives n'arrivent pas à fidéliser leurs licenciés et même en perdent.

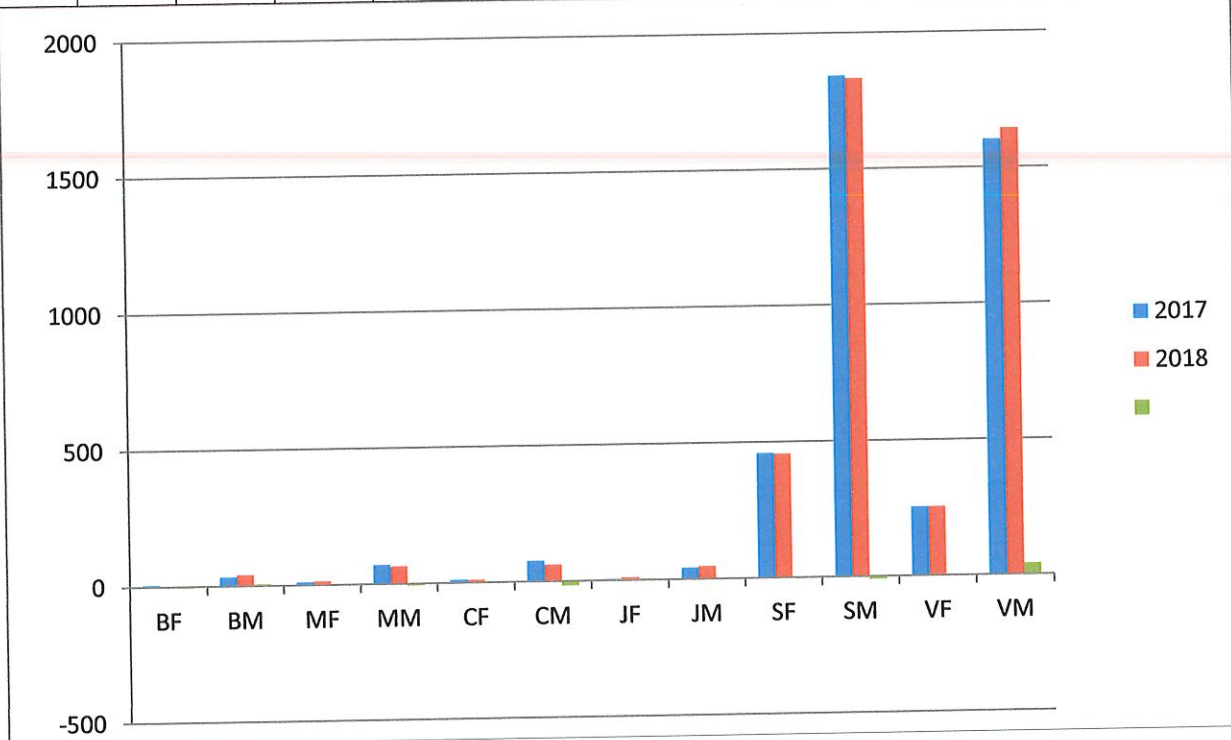
La fédération de pétanque et de jeu provençal a su se diversifier et proposer à tous ses licenciés des compétitions où ils peuvent jouer selon leur niveau, comme le championnat des clubs avec les divisions ou la coupe de France dont le nombre ne cesse d'augmenter chaque année.

De ce fait la fédération de pétanque gagne chaque année des licences.

N'oublions pas que les jeunes qui arrivent n'attendent pas de leurs aînés de l'attentisme ou de l'immobilisme mais une réelle volonté à faire évoluer la pétanque et le jeu provençal leur permettant de s'épanouir et construire un avenir de sportif.

Je commencerai ce compte rendu par l'état des licences pour la saison 2018 ce sont 4426 licenciés répartis dans 99 clubs qui composaient l'effectif des licenciés.

	BF	BM	MF	MM	CF	CM	JF	JM	SF	SM	VF	VM
2017	6	34	11	70	11	76	5	42	458	1841	253	1602
2018	2	40	13	64	10	60	10	46	455	1831	253	1642
	-4	+6	+2	-6	-1	-16	+5	+4	-3	-10	=	+40



Soit une hausse de 17 par rapport à 2017

On peut constater une baisse de 10 licences chez les jeunes, une hausse de 40 licenciés en vétéran et 539 nouvelles licences qui correspondent à 12,20 % des Licenciés.

PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Tête à tête masculin		635 -48	690 +55	739 +49	770 +31	718 -52	662 -56	678 +16	714+36
Secteur ALBI CARMANUX		175 -15	199 +24	196 -3	198 +2	194 -4	193 -1	230	223 -7
Secteur GAILLAC GRAULHET		170 -34	182 +12	193 +11	181 -12	194 +13	179 -15	158	172 +14
Secteur CASTRES MAZAMET		290 +1	309 +19	350 +41	391 +41	330 -61	290 -40	290	319+28
Tête à tête féminin		207 +29	186 -21	193 +7	202 +9	202 =	193 -9	173 -20	177 +4
Secteur ALBI CARMANUX		50 -5	51 +1	52 +1	58 +6	58 =	62 +4	66	54-12
Secteur GAILLAC GRAULHET		67 +11	57 -10	55 +2	48 -7	54 +4	53 -1	31	50 +19
Secteur CASTRES MAZAMET		90 +23	78 -12	86 +8	96 +10	90 -6	78 -12	76	73 -3
Triplette senior masculin		269 +22	241 -28	270 +29	278 +8	264 -14	238 -26	208 -30	228+20
Secteur ALBI CARMANUX		78 -1	63 -15	83 +20	71 -12	73	68 -5	65	72
Secteur GAILLAC GRAULHET		74 +2	70 -4	78 +8	81 +3	75	65 -10	55	63
Secteur CASTRES MAZAMET		117 +21	108 -9	109 +1	126 +17	116	105 -11	88	93
Triplette senior féminin		66 +11	53 -13	68 +13	71 +3	63 -8	54 -9	54 =	54=
Secteur ALBI CARMANUX					20	13	16 +3	16 =	13-3
Secteur GAILLAC GRAULHET					21	23	9 -14	14 +5	12-2
Secteur CASTRES MAZAMET					30	27	29 +2	24 -5	29+5
Doublette vétérans		155 +13	151 -4	165 +14	163 -2	177 +14	196 +19	221 +25	199-22
Secteur ALBI CARMANUX		50 +3	53 +3	49 -4	50 +3	58 +8	62 +4	70 +8	63
Secteur GAILLAC GRAULHET		51 =	41 -10	59 +18	49 -10	61 +12	54 -7	70 +16	59
Secteur CASTRES MAZAMET		54 +10	57 +3	57 =	64 +7	58 -6	80 +22	81 +1	77
Triplette jeunes			41	37 -4	34 -3	25 -9	20 -5	24 +4	33+9
Juniors			9	12 +3	7 -5	5 -2	2 -3	3 +1	8+5
Cadets			14	12 -2	13 +1	10 -3	11 +1	11 =	9-2

Minimes		18	13	-5	14	+1	10	-4	7	-7	10	+3	16+6
Triplette vétéran	109 -4	127 +18	129 +2	130 +1	148 +18	154 +6	167 +13	170+3					
Secteur ALBI CARMANUX	35 +5	43 +8	39 -4	43 +4	49	50 +1	50 =	50+					
Secteur GAILLIAC GRAULHET	44 +5	42 -2	42 =	39 -3	42	42 =	46 +4	46+					
Secteur CASTRES MAZAMET	30 -14	42 +12	48 +6	48 =	57	62 +5	71 +9	74+3					
Triplette promotion		191	201 +10	224 +23	190 -44	243 +53	202 -41	230+28					
Secteur ALBI CARMANUX		62	64 +2	64 =	62 -2	71 +9	70 -1	70+					
Secteur GAILLIAC GRAULHET		47	49 +2	64 +15	57 -7	76 +19	62 -14	72+10					
Secteur CASTRES MAZAMET		82	88 +6	96 +8	71 -25	96 +25	70 -26	88+18					
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018					
Doublette masculin	423 +7	413 -10	461 +48	458 -3	410 -48	416 +6	406 -10	421+15					
Secteur ALBI CARMANUX	120 -4	119 -1	134 +15	125 -9	120 -5	109 -11	116	138+22					
Secteur GAILLIAC GRAULHET	118 -7	112 -6	128 +16	123 -5	103 -20	119 +16	107	109+2					
Secteur CASTRES MAZAMET	185 +18	182 -3	199 +17	210 +11	187 -23	188 +1	183	176-7					
Doublette féminin	104 +4	115 +11	104 -11	115 +11	115 =	113 -2	89 -24	91+2					
Secteur ALBI CARMANUX				37	30 -7	37 +7	27 -10	32+5					
Secteur GAILLIAC GRAULHET				31	38 +7	30 -8	21 -9	20-1					
Secteur CASTRES MAZAMET				47	47 =	46 -1	41 -5	39-2					
Doublette jeune	52 -11	63 +11	45 -18	41 -4	31 -10	42 +11	33 -9	44+9					
Juniors	8 -3	13 +8	12 -1	12 =	5 -7	4 -1	4 -1	11+7					
Cadets	16 =	27 +11	15 -12	13 -2	15 +2	26 +11	16 -10	11-5					
Minimes	28 -6	23 +5	18 -5	16 -2	11 -5	12 +1	13 +1	22+9					
Triplette mixte	175 -57	244 +69	220 -24	204 -16	250 +46	147 -93	134	206+72					
Secteur ALBI CARMANUX	46 -25	66 +19	69 +3	57 -12	80 +23	47	38	60+22					
60+Secteur GAILLIAC GRAULHET	46 -30	73 +27	51 -22	52 +1	58 +6	43	33	56+13					

Secteur CASTRES MAZAMET	83	-2	105	+22	100	-5	95	-5	112	+17	57	63	90+27		
Doublette mixte	321	+25	307	-14	322	+15	345	+23	346	+1	297	-49	288	-9	320+32
Secteur ALBI CARMANUX	88	+6	84	-4	84	=	98	+14	102	+4	82	-20	83	92	
Secteur GAILLIAC GRAULHET	97	-1	100	+3	94	-6	103	+9	96	-7	87	-9	78	88	
Secteur CASTRES MAZAMET	136	+20	123	-13	144	+8	144	=	148	+4	128	-20	127	140	
Triplette mixte vétéran							40		37	-3	34	-3	44	+10	64+20
Secteur ALBI CARMANUX							18		10		11		9	16	
Secteur GAILLIAC GRAULHET							11		13		11		6	24	
Secteur CASTRES MAZAMET							11		14		12		29	24	
Ligue Triplette provençal	18		32		38	+6	47	+9	41	-6	45	+4	34	-11	
Secteur ALBI CARMANUX									7		13	+6	7	6	
secteur GAILLIAC GRAULHET									15		11	-4	8	-3	
Secteur CASTRES MAZAMET									19		21	+2	19	-2	
Cham triplette provençal											35	-10	31	-4	42+11
Secteur ALBI CARMANUX											7		3	-4	8+5
Secteur GAILLIAC GRAULHET											13		8	-5	14+6
Secteur CASTRES MAZAMET											15		20	+5	20=
Ligue Doublette provençal			40		68	+28	66	-2	69	+3	53	-16	61	+8	
Secteur ALBI CARMANUX									22		10	-12	15	+5	
Secteur GAILLIAC GRAULHET									22		11	-11	18	+7	
Secteur CASTRES MAZAMET									25		32	+7	28	-4	
Cham Doublette provençal											38		31		49+18
Secteur ALBI CARMANUX											7		6		10
Secteur GAILLIAC GRAULHET											12		10		17
Secteur CASTRES MAZAMET											19		15		22
Coupe des présidents							39		35	-4	33	-2	31		40+9

Coupe de France	31 +3	30 -1	28 -2	34 +6	34 =	29 -5	35 +6	38+3
Coupe du Tarn	54 +1	55 +1	58 +3	63 +5	64 +1	64 =	64 =	64=
CDC veteran	56 +10	60 +4	66 +6	72 +6	82 +10(48)	86 +5	93 +7	106+13
CDC féminin	36 +13	36 =	36 =	42 +6	38 - 4(28)	40 +2	37 -3	43+5
CDC seniors	126 +19	136 +10	145 +17	163 +18	168 +5(78)	170 +2	154 -16	180+26
CDC provençal				12	20)	32 +12	28 -4	24
CDC benjamin minime								7
CDC cadet juniors								5

A la lecture de ces chiffres, il est agréable de constater une hausse des participants dans tous les championnats (sauf le doublette vétérans ainsi que dans tous les championnats des clubs

PALMARÈS 2018

CHAMPIONS DU TARN

CHAMPIONNATS	VAINQUEURS
TÊTE À TÊTE	BOULE D'Or GAILLAC BOUSQUET Laetitia
DOUBLETTE FÉMININ	BOULE D'Or GAILLAC BOUSQUET Laetitia COUDERC Pénélope
TRIPLETTE FÉMININ	LE PARC ALBI LOPES Sophie GOXE Garance GALINIER Valérie
DOUBLETTE MIXTE	PS LABRUGUIÈRE DELAS Nathalie DELAS Jacques
TRIPLETTE MIXTE	PS LABRUGUIERE YCHE Cybelle SCOUKROUN Dominique AMOREIRA Carlos
DOUBLETTE MINIMES	ST AMANS HAERTER Bayron RENHARD Manny
TRIPLETTE MINIMES	FANNY ST JUÉRY PAPAILHAU Aymeric FRAYSSE Mathéo PELOFI Yanis
DOUBLETTE CADETS	JONQUIÈRE BERRO Romain LUGAN Nathan
TRIPLETTE CADETS	TRÉBAS ALAUX Théo HOSPITALIER Brice RIOU Donovan
DOUBLETTE JUNIORS	FANNY ST JUÉRY LARROQUE Kévin LAGRAVE MILHEAU Lucas

TRIPLETTES JUNIORS	BOULE D'OR GAILLAC BRUN Chun GRAND ROND ST SULPICE FAYARD Jarod PHILIPOT Kévin
TÊTE À TÊTE MASCULIN	BOULE D'OR GAILLAC BOISSIERE Patrice
DOUBLETTES MASCULIN	NAVÈS RIVET Dominique COUBES Olivier
TRIPLETTES MASCULIN	BOULE D'OR GAILLAC ESPADE Mickaël GHRIFA Kévin GRAVIOU Didier
TRIPLETTES PROMOTION	BRASSAC FREZOULS Jean-Luc PUGINIER Rémi KRZESINSKI Stanislas
DOUBLETTES VÉTÉRAN	PETANQUE PONT ST ROCH DAUMAS Michel BARJON Joël
TRIPLETTES VÉTÉRAN	LE PARC ALBI LARROQUE Jean-Marie CHAMAYOU Jacky BRUNELLI Michel
TRIPLETTES MIXTES VÉTÉRAN	NAVÈS BEZOMBES Odile BALESTER Pierre CABIROL Daniel
DOUBLETTES JEU PROVENÇAL	BOULE D'OR GAILLAC BOISSIERE Patrice MASSOUTIER Ludovic
TRIPLETTES JEU PROVENÇAL	ARTHÈS FABRE Alain LEROY Philippe ROULENC Ludovic

RESULTATS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

TRIPLETTE VETERAN LES 9 10 JUIN A ALBERVILLE

LARROQUE Jean marie
CHAMAYOU Jackie LE PARC ALBI 32°
BRUNELLI Michel

TRIPLETTE PROMOTION LES 23 ET 24 JUIN A ST FOY LA GRANDE

FREZOULS Jean-Luc
PUGINIER Rémi BRASSAC 16°
KRZESINSKI Stanislas

TRIPLETTE FEMININ LES 30 JUIN ET 1° JUILLET A FIGEAC

LOPES Sophie
GOXE Garance LE PARC ALBI BARRAGE
GALINIER Valérie

DOUBLETTE FEMININ LES 7 ET 8 JUILLET A FREJUS

BOUSQUET Laetitia B O GAILLAC 16°
COUDERC Pénélope

TETE A TETE MASCULIN LES 7 ET 8 JUILLET A FREJUS

BOISSIERE Patrice B O GAILLAC 32°

DOUBLETTE MIXTE LES 21 ET 22 JUILLET A ST PIERRE LES ELBEUF

DELAS Nathalie P S LABRUGUIERE POULE
DELAS Jacques

TRIPLETTE PROVENCAL DU 15 AU 17 AOUT A PIERRE FEU DU VAR

FABRE Alain
LEROY Philippe ARTHES POULE
ROULENC Ludovic

DOUBLETTE PROVENCAL DU 24 AU 26 AOUT A MONTAUBAN

BOISSIERE Patrice B O GAILLAC 16°
MASSOUTIER Ludovic

TRIPLETTE JEUNE LES 25 ET 26 AOUT A CAEN MINIME

PAPAILHAU Aymeric
FRAYSSE Mathéo FANNY ST JUERY 8° de la coupe de l'avenir
PELOFI Yanis

CADET

ALAUX Théo TREBAS
HOSPITALIER Brice TREBAS 1/4
RIOU Donovan GRAULHET

JUNIORS

BRUN Chun BOULE D' OR GAILLAC
FAYARD Jarod G R ST SULPICE 16°
PHILIPOT Kévin G R ST SULPICE

TRIPLETTE SENIORS LES 1 ET 2 SEPTEMBRE A STRASBOURG

BARTHES Cédric ESPADE Jean RENAUD Henri	P S LABRUGUIERE	POULE
PHALIPOT Alain PRUDHOMME Marcel BAUER José	GRAULHET	BARRAGE
LUGAN Pascal BORREGO David CASSAGNAUD Kévin	JONQUIERES	BARRAGE
ESPADE Mickaël GHRIFA Kévin GRAVIOU Didier	B O GAILLAC	16°

TETE A TETE FEMININ LES 8 ET 9 SEPTEMBRE A QUILLAN

BOUSQUET Laetitia	B O GAILLAC	1/4 FINALE
-------------------	-------------	------------

DOUBLETTE MASCULIN LES 8 ET 9 SEPTEMBRE A QUILLAN

RIVET Dominique COUBES Olivier	NAVES	32°
FAURE Benoit FONTANA Cédric	LE PARC ALBI	BARRAGE

RESULTATS AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX

TRIPLETTE JEU PROVENCAL L HOSPITALET LES 5 ET 6 MAI

BOISSIERE Patrice MASSOUTIER Ludovic MASSOUTIER Frédéric	B O GAILLAC	FINALISTE
CUQ Didier GENIES Franck LANGLOIS Gilles	G R SAINT SULPICE	BARRAGE
GALY Adrien PAPAIX Martial BAITA Christian TOURNIER Patrick VALLS Walter SCATTOLIN Philippe	MARSSAC	8°
	ST PAUL CAP DE JOUX	BARRAGE

TRIPLETTE PROMOTION FOIX LE 10 MAI

CANAC Stéphane
GIL Jean-Louis
MASANA Jonathan
ARTHES
1/4 FINALE

HILLAIRET Loïc
CHAUVAL Grégory
FRANCISCO Steve
LE PARC ALBI
POULE

HUC Bernard
HUC Stéphane
ERIZABAL Jean
BUSQUE
POULE

BRAZ Serge
BONNAFOUS Charles
BONNAFOUS Stephan
J P GRAULHETOIS
1/4 FINALE

TRIPLETTE FEMININ FOIX LE 12 MAI

COLMENERO Maurine
ASSEMAT Christine
MONIER Christine
PS LABRUGUIERE
BARRAGE

SALVETAT Catherine
GOUTINES Pascale
VIGOUROUX Sandrine
SIDOBRIENNE
POULE

CHAMPIGNEUL Catherine
CAVILLE Nathalie
FOURES Cathy
LISLE / TARN
1/4 FINALE

LOVATEL Océane
LOMBARDO Audrey
GRAVIOU Sabine
B O GAILLAC
8°

TRIPLETTE MASCULIN FOIX LE 12 MAI

ESPADE Mickaël
GHRIFA Kévin
GRAVIOU Didier
B O GAILLAC
BARRAGE

COUBES Olivier
RIVET Dominique
CHAZOTTES Rémi
NAVES
1/4 FINALE

BARTHES Cédric
ESPADE Jean
RENAUD Henri
P S LABRUGUIERE
1/2 FINALE

FONTANA Cédric
FAURE Benoit
FACEN Jean-Marc
LE PARC ALBI
1/4 FINALE

TRIPLETTE VETERAN FOIX LE 13 MAI

MARTINS Candido LAQUAY Jean-Marie RAVAIL Jean-Jacques BALESTER Pierre GARCIA Robert DACOSTA Narcisse	LA BOURIATTE CASTRES NAVES	POULE 1/4 FINALE
BLUA Alain SANTOS José CUSSOU Jean-François CABIROL Gérard LOVATEL Jean-Claude BRUN François	LE PARC ALBI B O GAILLAC	POULE POULE

DOUBLETTE FEMININ MONTAUBAN LE 19 MAI

LOMBARDO Audrey DESTANG Sarah	B O GAILLAC	POULE
COLMENERO Maurine MONIER Christine	P S LABRUGUIERE	BARRAGE
JALIBERT Catherine TARISSE Chritine CUQ Alisson TENZA Marina	JONQUIERES JONQUIERES	BARRAGE BARRAGE

DOUBLETTE MASCULIN MONTAUBAN LE 19 MAI

ESPADE Mickaël VITALONE VINCENT Luigi	B O GAILLAC	POULE
TROUILLET Fabien BRALLEY Christian	LE PARC ALBI	BARRAGE
FAURE Benoît FONTANA Cédric	LE PARC ALBI	VAINQUEUR
TONOINI Guillaume GLEIZES Rudi	CAGNAC	BARRAGE

DOUBLETTE MIXTE MONTAUBAN LE 20 MAI

COUDERC Pénélope RUIZ Raphaël	B O GAILLAC	POULE
GRAVIOU Sabine ESPADE Mickaël	B O GAILLAC	BARRAGE
LOVATEL Océane GHRIFA Kévin	B O GAILLAC	BARRAGE
CABROL Nathalie CASTEL Mathieu	SAINT AMANS	POULE

TRIPLETTE MINIME MONTAUBAN LE 20 MAI

BOURDONCLE Aaron
DONNEMIRTH Judicaël 5° DE GROUPE
RICARD Léo

ALRAM Mael
SYLVAIN Bastien 4° DE GROUPE
VERGNES Gabin

TRIPLETTE CADET MONTAUBAN LE 20MAI

CANAC Raphaël
CHAMAYOU Antonin 6° DE GROUPE
BLANCO Maxime

BESSIERE Stacy
PELOFI Joey 4° DE GROUPE
CHAUVAL Trevy

TRIPLETTE JUNIORS MONTAUBAN LE 20 MAI

LARROQUE Kévin
GENIES Florent 3° DE GROUPE
ROCHAS Vincent
CABOT Flavie
VIS Enzo 1/2 FINALISTE
GONZALEZ Pablo
VIGOUROUX Hugo
BIRBES Maxime 4° DE GROUPE
MIRAILH Enzo

TETE A TETE FEMININ MONTAUBAN LE 21 MAI

LOVATEL Océane	B O GAILLAC	8°
VIAULES Fabienne	FANNY SAINT JUERY	POULE
CRAYSSAC Angelina	LAGRAVE	1/4 FINALE
BONHOURS Sandra	P S LABRUGUIERE	1/4 DE FINALE

TETE A TETE MASCULIN MONTAUBAN LE 21 MAI

AMEN David	P S LABRUGUIERE	BARRAGE
RIOU Christophe	GRAULHETOISE	POULE
TARIKET Adel	SAIX	POULE
VERDEIL Nicolas	VILLEUNEUVE / VERE	8°

DOUBLETTE PROVENCAL CASTANET 30 JUIN

COUTAL Sébastien	LA BOURIATTE CASTRES	8°
DA COSTA Paolo		
BOUDOU Maxime	MARSSAC	POULE
GIL Jérémy		
GARRIC Philippe	LEMPAUT	BARRAGE
SACAZES Philippe		
MOUZAT Georges	MARSSAC	8°
BAÏTA Christian		

RAPPORT FINANCIER

Après quelques mots de bienvenue adressés à l'assemblée, Pierre BALESTER, trésorier du Comité se lance dans la lecture du compte de résultat de l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} Novembre 2017 au 31 Octobre 2018. Il explicite chacun des postes, se gardant pour certains d'une comparaison avec l'exercice précédent qui avait été marqué avantageusement par l'organisation de deux championnats de France.

L'augmentation de 3€ du prix de la licence et le retour à 2€ de la participation aux championnats ont eu une influence sur les recettes réalisées. Pour ce qui est des dépenses, le coût des travaux opérés sur le boulodrome départemental a pesé grandement sur le résultat de l'exercice qui s'est achevé sur une perte de 4 904 €. Cette perte aurait été plus conséquente sans la réintégration d'une provision de 10 000 € cantonnée lors du précédent exercice.

Le trésorier formule des remerciements envers le Département, l'Etat au travers du CNDS, le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées et plus particulièrement la Caisse Locale de Castres Val d'Agout, pour leur aide.

Pierre BALESTER passe ensuite à la présentation du bilan. Ses remarques portent sur les réserves de trésorerie du Comité qui continuent d'être rassurantes même si elles n'atteignent pas l'équivalent des besoins d'un exercice.

La parole est donnée aux vérificateurs aux comptes qui font lecture de leur rapport.

Mis au vote de l'assemblée, le rapport financier est accepté à l'unanimité moins deux abstentions.



COMITE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL
DU TARN
BILAN



Exercice du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018

ACTIF

	N	N-1
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	58229	43229
Titres S.A.O.S.	381	381
EMPRUNT B.P.C.E. 4%	10000	10000
EMPRUNT C.R.C.A. 4,25%	15048	15048
EMPRUNT C.R.C.A. 2,70%	17800	17800
Emprunt C.R.C.A. 1,20%	15000	
DISPONIBILITES	33442	65069
Chèques et Divers à encaisser		5591
Banque Courtois C/C	487	4542
Banque Courtois C/L	100	100
Caisse d'Epargne C/C	4989	5267
Caisse d'Epargne C/L	105	104
Crédit Agricole C/C	1628	4063
Crédit Agricole C/L	26000	42000
Caisse	133	53
Crédit Agricole Champ. De France		3349
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2910	4365
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2910	4365
Charges constatées d'avance		
TOTAL	94581	112663

PASSIF

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES	90565	105468
Réserves de trésorerie	95469	89214
Provisions pour charge		10000
Résultat de l'exercice	-4904	6254
DETTES	4018	7195
Chèques non présentés	150	160
Charges à payer	3868	7035
TOTAL	94581	112663



COMITÉ DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL
DU TARN



COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018

RECETTES

	N	N-1
SUBVENTIONS ET AIDES	10922	16203
Subvention Conseil Général	7500	6095
Subvention C.N.D.S.	2000	2000
Aide Etat CUI	1422	8108
AFFILIATIONS	2050	2150
Secteur ALBI CARMAUX	780	810
Secteur GAILLAC GRAULHET	580	640
Secteur CASTRES MAZAMET	690	700
LICENCES	115182	101540
Secteur ALBI CARMAUX	39873	35402
Secteur GAILLAC GRAULHET	32147	28500
Secteur CASTRES MAZAMET	43162	37638
AUTRES PRODUITS	29184	67003
Participations aux championnats du Tarn	16692	26468
Recettes publicitaires	350	650
Mutations	5490	4730
Amendes, Duplicatas	3090	871
Recettes boulodrome départemental	3562	1663
Recettes Championnats de France		32621
PRODUITS FINANCIERS	1670	1653
Revenus valeurs mobilières	1606	1516
Intérêts des comptes financiers	64	137
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10000	110
Reprise sur provisions pour charges excep.	10000	
Divers		110
RESULTAT	4904	
Perte de l'exercice	4904	
TOTAL	173912	188659



COMITÉ DE PÉANQUE ET JEU PROVENÇAL DU TARN
COMPTE DE RÉSULTAT



Exercice du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018

	N	N-1
ACHATS DE FOURNITURES	36205	18701
Boulodrome	24562	5174
Calendrier officiel	1608	2334
Fournitures de bureau	1926	1898
Fournitures fédérales	792	2835
Coupes, médailles, trophées	1871	2003
Habillement joueurs	3637	1123
Habillement comité	1455	1523
Achat de matériel et maintenance	354	1812
CHARGES EXTERIEURES	2510	2892
Location immobilière	799	752
Primes d'assurances	794	714
Divers	917	1426
COMPETITIONS EXTERNES	28213	24854
Championnat de France Promotion	1003	1062
Championnat de France X2 Féminin & TâT Ma	1466	1016
Championnat de France X3 féminin	744	911
Championnat de France X3 masculin	3779	3543
Championnat de France X2 masculin & TâTFé	1511	1671
Championnat de France vétérans	1565	1342
Championnat de France X2 mixte	854	1257
Championnat de France jeunes	3323	1677
Championnat de France Jeu Provençal X3	1203	1238
Championnat de France Jeu Provençal X2	676	1003
Championnats Clubs Nationaux, Régionaux	1600	894
Coupe de France des Clubs	390	350
Championnat de Ligue - FOIX-	6221	2731
Championnat de Ligue -MONTAUBAN-	2491	4231
Championnats de Ligue Provençal	1387	1928
COMPETITIONS DEPARTEMENTALES	3970	4953
Coupe du Tarn des clubs		
Coupe des Présidents	145	150
Compétitions , Détection, Sélection Jeunes	1930	2322
Championnats départementaux	417	518
Compétitions diverses	223	763
Championnats du Tarn des Clubs	1255	1200

	N	N-1
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	25770	49686
Organisation Championnat de France		25503
Congrès Fédéral et Ligue	1717	2201
Congrès départemental	2597	1972
Frais des délégués et arbitres	9807	9684
Gestion du Comité	7763	4593
Frais de secrétariat	703	456
Frais postaux et téléphoniques	979	2367
Services bancaires	638	506
Cotisations diverses	100	100
Formation éducateurs, initiateurs	16	104
Aide à la politique Jeunes	1450	2200
CHARGES SOCIALES	17826	13855
Salaires	11872	9267
Cotisations URSSAF et pôle emploi	4068	2849
Cotisations Mutuelle	187	176
Cotisations Retraite	1428	1166
Formation Professionnelle	151	167
Médecine du Travail	120	230
REDEVANCES	59418	
Subventions reçues et reversées	1300	
Redevances fédérales	43699	43153
Redevances Comité Régional Occitanie	14419	14310
CHARGES FINANCIERES		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		10000
Dotation aux provisions exceptionnelles		10000
RESULTAT		6254
Bénéfice de l'exercice		6254
TOTAL	173912	188659

RAPPORT GENERAL DES VERIFICATEURS AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée lors du Congrès du 12 Décembre 2017, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des comptes du Comité Départemental de Pétanque du Tarn, portant sur la véracité et l'exactitude des opérations figurant sur les registres comptables qui nous ont été présentés et leur concordance avec le bilan arrêté à la date du 31 Octobre 2018 et avec le compte de résultat de l'exercice couvrant la période du 1^{er} Novembre 2017 au 31 Octobre 2018 tels qu'ils vous ont été remis.

REMARQUES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

Le résultat du présent exercice se traduit par une perte de 4904.00€ elle est due principalement à :

- | | |
|----------------------------------|------------------|
| - Achat de tenues chaudes | soit 3 600,00 € |
| - Site Web | soit 2 000,00 € |
| - Travaux Boulodrome | soit 14 000,00 € |
| - Augmentation prix des licences | soit 14000,00 € |

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé au contrôle des écritures comptables, à l'examen des pièces justificatives et des documents bancaires.

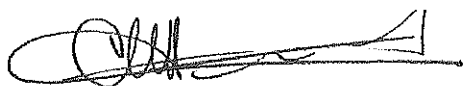
Nous pouvons certifier de la régularité et de la sincérité des comptes qui viennent de vous être présentés et qui donnent une image fidèle du résultat ainsi que de la situation financière.

En conséquence, nous vous invitons, Mesdames, Messieurs, à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Les vérificateurs aux comptes.

Mickaël HARIVEL

Jean Michel Santonja



COMMISSION DISCIPLINE

Juliano TEPU

Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Délégués et Dirigeants
Mesdames et Messieurs

Une affaire disciplinaire est à déplorer cette année pour des faits intervenus au boudrome Jean Imbert d'Albi.

Il s'agit d'un licencié de la Pétanque Club Saint Juéry :

Monsieur Louis RIVIERA

Licence n°081/08130182

Incident : le 11 novembre 2017 au boudrome Jean Imbert à Albi, lors d'un concours officiel organisé par la Pétanque du Parc Albi.

Motif : injure ; menace verbale, attitude agressive et insulte envers un arbitre.

Infraction de catégorie 5 du code de discipline fédéral.

Sanction : la commission de discipline du Tarn s'est réunie le 4 janvier 20189 et a pris une décision par défaut : soit une suspension ferme de cinq ans et une amende de 200€.

Deux autres rapports ont été adressés, mais inexploitable pour faute de vice de forme. Je rappelle qu'il existe des trames de rapport d'incident complètes sur le site fédéral, dont l'utilisation est fortement conseillée.

Les membres de la commission de discipline et moi-même vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2019 et excellente santé à tous.

COMMISSION FEMININE

Brigitte KNEPPER

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents
Mesdames et Messieurs les Eus,
Mesdames et Messieurs

L'année 2018 arrive à son terme et je tiens à féliciter les joueuses pour leur esprit sportif lors des championnats et félicitation pour leurs bons résultats.

Je continuerai avec quelques résultats suite à ceux énoncés par Monsieur Martinez.
Championnats des clubs féminins 2018 :

1^{ère} division : la St Juérienne bat la Pétanque du Pont St Roch de Lavar et monte en ligue ¾ places.

2^{ème} division : demi-finale : le Parc Albi bat PSL Labruguière
L'Entente Aussillon ; Labruguière bat St Benoit de Carmaux.

En finale : le Parc Albi bat l'entente Aussillon.Labruguière.

Les 4 équipes de 2^{ème} division montent en 1^{er} division pour l'année 2019.

L'équipe de la Graulhéroise redescend de la ligue en 1^{er} division pour 2019.

La commission féminine vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

COMMISSION ARBITRES

Jean-Michel ASTIÉ

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs

Le corps arbitral a un effectif de 24 arbitres

- 1 arbitre national
- 6 arbitres régionaux
- 17 arbitres départementaux

Et répartis comme suit :

- 3 arbitres secteur Albi/Carmaux
- 9 arbitres secteur Gaillac/ Graulhet
- 12 arbitres secteur Castres/Mazamet

Le 20 janvier prochain Emeric ITAN du club les Joyeux Pétanqueurs Graulhérois passera son examen d'arbitre départemental. Le même jour Philippe GARRIC de la Boule Lempautoise passera son examen d'arbitre national à Marseille.

En cette fin de saison deux arbitres mettent un terme à leur fonction : Christian Gorsse (arbitre départemental) et Yves Pinel (arbitre régional).
Je tiens à remercier Monsieur Pinel pour ces 41 ans d'arbitrage.

Durant la saison 2018 le corps arbitral a effectué :

- 192 arbitrages au niveau départemental
- 27 arbitrages Coupe de France
- 24 arbitrages Coupe du Tarn
- 30 arbitrages Championnats des Clubs toutes catégories
- 12 arbitrages niveau régional

Concernant le règlement, le principal changement concerne les tenues vestimentaires, le Président vous en parlera ultérieurement.

Concernant les championnats de clubs, il n'y aura plus d'arbitres durant les matchs de poule, cependant si le président du club qui reçoit peut s'il le souhaite faire appel à un arbitre dans ce cas le club assurera la rémunération de l'arbitre.

Je lance un appel à candidature pour le recrutement d'arbitre, car nous en manquons. Philippe Garric, Pascal Knepper et moi-même sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous remercie et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

COMMISSION « JEUNES »

Eric HENRI

Bonjour, Mesdames et Messieurs les représentants des sociétés,
Mesdames et Messieurs les élus.

Comme les années précédentes, les opens jeunes ont bien fonctionné.

Le concours tête à tête s'est déroulé à Albi, organisé par l'Entente Trébas -Albi

La doublette s'est déroulée à St Juéry.

Le triplé à St Sulpice, et la finale a eu lieu le 3 novembre à ALBI.

Toutes les catégories : Benjamin, Minime, Cadet, Junior, ont été récompensées. Les deux premiers Benjamin, ont reçu une coupe et des bons d'achat de 30€. Les 6 premiers Minime et Cadet, ont reçu des bons d'achats de 20 à 80€, et les deux premiers junior, une coupe et des bons d'achats de 70 à 80€. Les participants non classés ont eu une médaille.

Je tiens à remercier les clubs de pétanque qui ont organisé les concours Jeune, ainsi que les écoles de pétanques qui ont participé.

Nous renouvelons cette compétition pour la saison 2019.

FORMATION

Il n'y a pas eu de formation d'initiateur, faute de candidats.

Pour la saison 2019, cette formation sera effectuée par Monsieur Alain JULLIA,

le seul habilité actuellement par la fédération pour le comité du Tarn.

En effet, il y a eu beaucoup de changement pour la formation d'initiateur, par rapport au tronc commun établi par la fédération.

Il faut minimum 9 candidats dans le département.

S'il y a moins de 9 candidats, ses derniers iront dans un autre département de la région Occitanie.

Il y a une journée de formation et 2 jours d'examen. Le coût de la formation et de l'examen est de 60 € (restauration et hôtellerie non compris).

Détection

Elle a eu lieu à St Juéry, le samedi 28 avril 2018. Lors de cette détection, nous avons sélectionné 4 jeunes, VIS Enzo, LUGAN Nathan, FRAISSE Mathéo, BERRO Romain.

VIS Enzo s'est qualifié pour la zone mais, l'aventure s'est arrêtée là !

Je remercie les éducateurs et initiateurs et les membres de la Fanny st Juéry qui ont œuvré toute la journée pour le bon déroulement de cette manifestation.

Championnat des clubs jeunes par équipes

Cette compétition a eu lieu au boulodrome d'Albi, beaucoup de clubs ont répondu présents.

Les champions départementaux benjamin et minime, du club de ST SULPICE, ont perdus en ¼ de finale du CRC jeunes à FIGEAC.

Champions départementaux Cadet, Junior, de l'entente st Sulpice -st Juéry ont perdu en ½ finale du CRC à BESSIERE.

Pour l'année 2019, le CDC jeunes se fera comme pour les seniors, sur feuille d'inscription.

Championnat de France jeunes

Long déplacement à CAEN, on notera une bonne participation de nos équipes.

Les juniors perdent en 16 ème.

Les cadets en ¼.

Les minimales en poules.

Par contre on notera à nouveau des incidents qui se sont produits dans le minibus de St Sulpice pendant le retour.

Championnat départemental jeunes

Pour 2019, le championnat départemental jeunes se fera sur inscription comme pour les seniors.

Directive de la région Occitanie.

Je tiens malgré tout à féliciter tous ces jeunes qui ont représenté le Tarn avec brio, dans les compétitions ligue et France, ainsi que les écoles de pétanque et les clubs pour leurs travail qu' ils effectuent tout au long de l'année, pour garder et faire jouer tous ces jeunes, ainsi que les parents, éducateurs, initiateurs et bénévoles.

Je vous souhaite santé, bonheur et réussite sportive pour 2019.

Eric HENRI

Président de la commission jeunes du CD 81

INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES

Suite à la création en 2019 des championnats régionaux Occitanie le comité 81 aura 2 équipes qualifiées dans les catégories seniors et 1 équipe dans les catégories jeunes. Le comité aura 2 équipes qualifiées pour le championnat de France tripléte seniors.

Pour le championnat tripléte jeune comme en 2018, il faudra engager les équipes le jeudi avant la compétition soit le jeudi 9 mai afin de les envoyer à la région qui nous dira selon les équipes engagées si on aura plus d'une équipe qualifiée. Vous recevrez les feuilles d'engagement au mois de janvier avec les autres.

Je remercie les dernières sociétés qui ont donné une adresse mail au comité nous sommes à 100/100 de sociétés connectées, ce qui facilite grandement l'envoi de courrier et l'échange avec les clubs. Pour les inscriptions aux différents championnats et coupes les feuilles d'inscriptions seront envoyées fin janvier. La date limite des inscriptions ne sera plus le dimanche avant le qualificatif ou le championnat mais le mardi soir.

Vous avez tous reçu il y a un mois un tableau venant de la fédération concernant l'uniformité des tenues. Qu'est qui change au niveau départemental ? L'obligation du haut identique et l'interdiction du jean pour les qualificatifs aux championnats départementaux les championnats départementaux la coupe de France départementale et les championnats des clubs départementaux.

Les prochains championnats régionaux auront lieu :

- Les 25 et 26 mai dans le CD 34 pour les doublettes et les têtes à têtes
- Du 30 mai au 2 juin à Villefranche de Rouergue pour les triplétes
- Les 8 et 9 juin à la tour du Crieu (09) pour le tripléte provençal
- Les 15 et 16 juin dans le CD 48 pour le doublette provençal.

Le comité organisera en 2020 le championnat régional doublette provençal.

En 2021 le championnat régional tripléte toutes catégories.

Un appel à candidature sera envoyé aux sociétés du département.

La fédération a confirmé lors de la réunion du 24 et 25 novembre l'interdiction pour les juniors de participer à tous les qualificatifs seniors quel qu'il soit, sauf le tripléte mixte qui ne qualifie pas pour un championnat de France, pas de changement dans les autres catégories.

ACTIVITES DEPARTEMENTALES

En 2018 ont été organisés :

75 concours seniors-6 concours femini-15 concours mixtes-15 concours 55ans et +-14
concours veteran-6 concours jeune-1 concours provencal-4 regionaux-1 supranational-1
national feminin-1 national doublette – 1 national jeune et 1 national vétéran.
la participation dans les divers qualificatifs, championnats et championnats est en hausse.

COUPE DE FRANCE

En 2018 2970 clubs ont été inscrits sur le territoire + 76

39 équipes ont participé aux différents tours départementaux ou 4 équipes se sont
qualifiées pour le 1° tour de zone.

Naves bat Labastide saint pierre

Plaisance bat Trebas

La Boule d'or Gaillac bat Comps la Grandville

Le parc Albi bat Castelginest

au 2° tour de zone

Naves bat Colomiers

le parc Albi bat Toulouse Raphael

La boule d'or Gaillac est gagnant d'office

au 3° tour

Naves a perdu à Saint Affrique 12

Le parc Albi se déplace à Montpezat du Quercy 82

la boule d'or Gaillac reçoit launaguet31

COUPE DU TARN

64 équipes ont participé à cette compétition

en 1/2 finale Lisle/tarn bat PS Labruguiere

Le parc Albi bat Frejeville en finale

Le parc Albi bat Lisle/tarn

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes fêtes et une excellente
saison 2019.

CATEGORISATION

Aucun changement pour la saison 2018, il fallait 11 points pour être honneur et 50 points ou être champion départemental pour être Elite. Pour l'attribution des points dans les concours il faut toujours se référer aux 5 grilles qui sont sur le calendrier. La liste des joueurs Honneur et Elite est consultable sur le site du comité.

MUTATIONS

Les prix des mutations ne changent pas : 30€ pour une mutation interne et 50€ pour une mutation hors département ceci pour les seniors juniors et cadets dernière année. Les mutations sont gratuites pour les jeunes. Les mutations internes après une année sabbatique sont gratuites. Les mutations hors département sont payantes quel que soit la raison. Les mutations internes suite à la dissolution d'un club (légalement dissous à la préfecture) sont gratuites.

Les mutations peuvent désormais être demandées toute l'année néanmoins le joueur ne devra pas avoir établi une licence 2019. Le volet blanc de la demande de licence doit parvenir au comité le volet rose reste en possession du joueur qui le joindra à la demande de licence à son nouveau club et le volet jaune reste au club quitté.

LICENCES

Les renouvellements des licences se feront à partir de la semaine prochaine. Pour le secteur Albi au comité avec le dépôt des licences le lundi après-midi et la reprise le vendredi après-midi.

Pour le secteur Graulhet auprès de Pascal Knepper

Pour le secteur castres auprès de Christan Bardou

Le prix des licences reste inchangé : seniors 27€ ; juniors ; 14€ ; jeunes 9€

Aucun changement pour le renouvellement des licences toujours sur le bordereau de reprise ou sur les demandes individuelles. Le certificat médical est toujours valable trois ans donc le joueur pourra soit fournir un certificat médical soit remplir le questionnaire de santé qui restera en sa possession et joindra à la demande de licence une attestation signée. Pour les nouvelles licences le certificat médical est obligatoire ainsi que la photo. N'oubliez pas de joindre à la demande de licence jeune une autorisation parentale qui est obligatoire.

Je tiens à rappeler que le renouvellement des licences chez le prestataire de la Fédération Paragon s'effectue dans la nuit du mercredi au jeudi donc si vous demandez une licence le jeudi elle ne sera enregistrée que le jeudi suivant.

ASSURANCE

La Fédération a renouvelé le contrat d'assurance avec la société MMA aux mêmes conditions. Lors de votre première demande de licence auprès du responsable de secteur il ou elle pour le secteur d'Albi vous distribuera les feuilles individuelles de demande de licence à donner obligatoirement à chaque licencié. Ces feuilles ne doivent pas être systématiquement remplies mais le joueur doit avoir en sa possession les termes du contrat.

Pierre Balester fait lecture du Budget Prévisionnel élaboré en tenant compte d'une stabilité des effectifs, des participations à nos championnats aussi bien individuels que clubs et à la mise en place dès 2019 de championnats régionaux "Occitanie"

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

TARN

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Dépenses			
	N	Réal.N-1	
1. LICENCES			
Fédération Française	44000	43699	
Comité Régional Occitanie	15000	14419	
2. COMPETITIONS			
Championnats de France	17000	16124	
Championnats régionaux	12000	10099	
Championnats Clubs nationaux, régionaux	1000	1600	
Championnats départementaux, Coupes	2500	2430	
Compétitions, Détection, Sélection Jeunes	2000	1930	
Frais délégués et arbitres	10000	9807	
Récompenses	2500	1871	
Habillement joueurs	3500	3637	
3. FONCTIONNEMENT			
Calendrier	2000	1608	
Congrès National et Comité Régional	3000	1717	
Congrès Départemental	2600	2597	
Gestion Comité	5000	7763	
Secrétariat, Assurances, Loyer, Cotisations	2400	2396	
Fournitures administratives & fédérales	3000	2718	
Habillement comité	1500	1455	
Matériel, Maintenance, Boulo-drome	4000	24916	
Frais postaux, téléphoniques, bancaires	2000	1617	
Aide à la politique "Jeunes"	2000	1450	
Salaires et charges	15000	17826	
Divers	1000	2217	
Formation	300	16	
TOTAL	153000	173912	

Recettes			
	N	Réal. N-1	
1. AFFILIATIONS			
Secteur 1 Albi-Carmaux	800	780	
Secteur 2 Gaillac-Graulhet	600	580	
Secteur 3 Castres-Mazamet	700	690	

2. LICENCES			
Secteur 1 Albi-Carmaux	40000	39873	
Secteur 2 Gaillac-Graulhet	32000	32147	
Secteur 3 Castres-Mazamet	43000	43162	

3. FONCTIONNEMENT			
Publicité Calendrier	600	350	
Mutations	4000	5490	
Amendes, Duplicatas	2000	3090	
Subvention Conseil Départemental	7000	7500	
Subvention CNDS	1200	2000	
Participations championnats du Tam	17000	16692	
Produits Financiers	1600	1670	
Recettes boulo-drome	2500	3562	
Produits exceptionnels		11422	
Résultat		4904	
TOTAL	153000	173912	

Vœux des Sociétés 2018

Pour abrégé et clarifier les choses seules les questions posées avant le congrès en date du 1^{er} novembre ont été prises en compte.

Question 1: Pétanque Roquecourbe :

Demande une nouvelle compétition officielle le tête à tête senior vétérans.

Pour le moment non. Manque de dates par rapport au calendrier et également difficulté à trouver des sociétés pour l'organisation d'une telle compétition.

Question 2: Pétanque Saïxole :

Demande que soit déposé auprès du comité une liste de 10 joueurs composant une équipe en CDC et pas de possibilité de joueurs élites venant intervenir dans la compétition de divisions inférieures.

Pour la 1^{ère} partie la fédération s'est engagée à imposer des listes pour toute équipe engagée en Championnat des Clubs. Nous attendrons la validation au congrès National.

Pour la 2^{ème} partie le comité ne peut pas s'immiscer dans les clubs. Chaque club engage les joueurs à sa guise dans ses équipes.

Question 3 : Pétanque club salvageois

Que soit annulé le vote augmentation des licences.

Le vote (contre l'augmentation de la licence 119 contre et 110 pour a été validé par la commission électorale, de plus lors du congrès de MAZAMET il n'a été relevé aucune remarque et le compte rendu relatif à ce congrès a été approuvé à l'unanimité lors du congrès de CARMAUX.

Question 3-1 :

En contrepartie la licence a été augmentée de 2€ et les engagements aux qualificatifs sont passés de 4 à 2€ (nous pensons par décision du comité sans aucune consultation).

Vous nous dites qu'en 2017 les licences ont augmenté de 2€ sans consultation de l'Assemblée, au passage ce n'est pas 2€ mais 3€. Je vous renvoie à l'article 7 du règlement intérieur du CD81 (qui a été voté) et qui dit que le prix de la licence se décompose en une part fédérale, une part territoriale et une part départementale. Seule la part départementale est proposée au vote lors de l'assemblée générale ordinaire. Les deux autres parts sont décidées au sein des comités directeurs de ces instances.

Vous nous dites que le prix des engagements pour les qualificatifs est passé de 4 à 2€. Effectivement suite au vote négatif de l'augmentation du prix de la licence en 2017, le comité a pris la décision, avec regret, d'augmenter les engagements de 2 à 4€ pour équilibrer le budget.

Puisque en 2017 l'augmentation a été effectuée et afin de ne pas pénaliser les joueurs et les sociétés, le comité a décidé de repasser à 2€ la participation à un qualificatif.

Question 3-2 :

Votre vœu pour 2018 est que toute décision du comité avant d'être applicable et donc appliquée soit votée par l'assemblée générale du congrès.

Le comité départemental ne fera voter que ce qui doit l'être, à savoir les modifications du règlement intérieur ainsi que les articles 1-12-15 (1^{er} paragraphe)-19 des statuts du comité.

En conclusion le comité départemental qui a reçu la confiance de la majorité des sociétés du département doit gérer de nombreuses choses et surtout il doit assumer ses responsabilités.

Toutes les décisions sont étudiées et validées lors de la réunion du comité.

De ce fait le comité départemental reste souverain de ses décisions et ne bafoue en aucun cas le droit de vote.

DIPLOME D'HONNEUR 2018

LLORCA Charles	Pétanque Roquecourbaine
DOS SANTOS Antoine	Pétanque Roquecourbaine
PARRO Jérémy	Pétanque Sportive Labruguieroise
COLMENERO Serge	Pétanque Sportive Labruguieroise
AURIOL Bernard	Pétanque Damiattoise
BONNET Maurice	Pétanque Puylaurençaise
JULIE Alain	Pétanqueurs Saïxols
THIL Michel	Pétanqueurs Saïxols
MARTINEZ Monique	Pétanqueurs Saïxols
RIVIERE Jacques	Pétanque de la Madeleine
CELARIES Guy	Pétanque de la Madeleine
LA BOULE PUYLAURENÇAISE	

DIPLOME DE LA FÉDÉRATION AVEC MÉDAILLE DE BRONZE

TEPU Juliano

Membre du Comité du Tarn

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Un apéritif et un repas clôturent la soirée.



Paylaurens

